

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU MARCHÉ DE TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE TANGER ET TÉTOUAN

Code budget : 23EEP001

Projet : TT-EMPLOI

Rubrique d'imputation : 2.9.1

Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée par 73 communes et unions de villes de dix-sept états différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

L'objectif principal du projet TT-Emploi est de promouvoir la coopération interinstitutionnelle pour garantir les droits économiques et sociaux des femmes et des jeunes au Maroc, ainsi que de promouvoir le rôle opérationnel des communes de Tanger et de Tétouan en termes de création d'emplois, de formation & orientation et soutien à l'entrepreneuriat au niveau local, conformément à l'Agenda 2030 des Nations Unies et à la stratégie MedCat 2030 du Gouvernement de la Catalogne (Generalitat de Catalunya).

Le projet est financé par l'Agence Catalane de Coopération au Développement du Gouvernement de la Catalogne et a une durée de 24 mois, de janvier 2023 à décembre 2024.

Le premier axe du projet vise à renforcer les capacités des communes en matière de création d'opportunités d'emploi, d'orientation professionnelle et d'appui à l'entrepreneuriat afin de garantir les droits économiques et sociaux des femmes et des jeunes au Maroc.

Dans ce sens, la première activité du projet est de réaliser un **diagnostic territorial du marché du travail et de l'emploi dans les deux villes, Tanger et Tétouan, pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des femmes.**

Ce diagnostic doit permettre l'identification des secteurs économiques stratégiques qui offrent des opportunités d'emploi pour la population jeune de chaque ville, ainsi qu'une analyse des profils professionnels les plus demandés et des besoins présents et futurs des entreprises de la région en termes de compétences professionnelles et durabilité. En ce sens, le diagnostic doit également permettre de rapprocher des critères plus durables au sens large à tous les secteurs économiques (ex : énergies renouvelables, artisans, métiers ancestraux, etc).

Avec toutes les informations recueillies, le projet développera par la suite la mise en place d'un programme de formation sur mesure pour les jeunes dans les secteurs économiques susceptibles d'offrir plus d'opportunités d'emploi. Chaque programme de formation durera environ 12 sessions / jours et aura la participation minimale de 20 jeunes. Il y aura deux éditions, une en 2023 et une autre en 2024.

Une fois la formation terminée, un programme d'appui aux femmes pour l'entrepreneuriat en écologie et durabilité sera lancé. Ledit programme d'incubation aura pour objectif d'accompagner 15 projets innovants par ville dirigés par femmes entre 2023 et 2024. Le

programme sera organisé en 2 éditions (2023 et 2024) et consistera d'environ 10 sessions de mentorat par édition.

Enfin, le projet organisera deux salons de l'emploi à la fin de 2023 et 2024, un à Tanger et un autre à Tétouan, qui rassemblera des entreprises locales et jeunes chercheurs d'emploi.

1. Objectif

L'objectif de cette prestation de services est l'élaboration d'un diagnostic territorial du marché du travail et de l'emploi des villes de Tanger et Tétouan.

2. Portée des services

La portée et les caractéristiques des services sont les suivantes :

Le **diagnostic du marché local du travail et de l'emploi des villes de Tanger et Tétouan** en permettant l'identification des secteurs économiques stratégiques qui offrent des opportunités d'emploi pour la population jeune et féminine de chaque ville, ainsi qu'une analyse des profils professionnels les plus demandés et des besoins présents et futurs des entreprises de la région en termes de compétences professionnelles. En ce sens, la proposition doit également présenter une sélection de profils professionnels à fort potentiel d'évolution dans le marché du travail prenant en compte des critères durables au sens large.

Le diagnostic doit apporter des repères clés et des éléments d'analyse et indicateurs sur l'emploi, les recrutements, les difficultés à recruter ou être recruté.

L'ensemble de ces informations doivent contribuer à identifier les principales problématiques du marché du travail pour chacun des territoires.

L'économie de chaque territoire doit être décrite du côté des entreprises mais également du côté des demandeurs d'emploi et des publics spécifiques. Le diagnostic doit comprendre une analyse de l'emploi salarié, des offres d'emploi disponibles et du profil de la main-d'œuvre disponible. Il doit également inclure l'analyse de la taux d'autocontention de chaque ville, entendu comme le pourcentage d'actifs occupés travaillant dans leur commune de résidence sur l'ensemble de la population occupée résidente.

Un accent particulier doit être mis sur l'analyse de la situation des groupes vulnérables à risque d'exclusion sociale, avec un accent particulier sur les jeunes (Neets : Not in Employment, Education or Training) et les femmes. Cet objectif revient à améliorer la situation des jeunes et femmes sur le marché du travail. Également, il doit inclure une prospection des entreprises qui rencontrent des difficultés de recrutement, pour analyser leurs besoins en compétences et faciliter les transitions professionnelles des demandeurs d'emploi en faveur de l'insertion sociale et professionnelle.

Le résultat final du diagnostic doit favoriser promouvoir le marché du travail et renforcer l'adéquation entre la formation et le développement des compétences et le marché de l'emploi actuel et futur, de manière à répondre aux aspirations de développement de deux villes, en tenant compte « l'autocontention » des territoires, et aux attentes de toutes les composantes économiques et des différentes catégories de la société, en particulier les jeunes et les femmes.

En bref, certains des éléments clés que le diagnostic du marché du travail et l'emploi doit contenir sont :

- Contexte socio-économique
- Offre de travail : caractéristiques de l'activité, emploi, chômage, sous-emploi, qualification du capital humain, etc.
- Demande de travail, en tenant compte du poids du secteur informel, spécificités de l'auto-emploi, cadrage sectorielle de la demande, etc.
- Employabilité et insertion professionnelle

Le diagnostic doit comporter une analyse documentaire socio-économique du territoire, à partir d'études et données existantes, ainsi qu'une analyse participative impliquant au moins les acteurs suivants par ville :

- Un minimum de 20 hommes entre 15 et 35 ans et 20 femmes de tous âges
- Collectifs de jeunes et de femmes.
- Chambres de commerce.
- Syndicats et autres association des métiers.
- Au moins 10 représentants des entreprises des deux territoires.
- Représentants des différents services des communes de Tanger et de Tétouan.
- Conseil de la région de Tanger Tétouan Al-Hoceima.
- Wilaya de la région Tanger Tétouan Al-Hoceima.
- ANAPEC. Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
- OFPPT. Office de Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
- Ministère de Travail et de l'Insertion Professionnelle.

Le prestataire proposera les outils pour recueillir leurs contributions (entretiens individuels, ateliers thématiques, groupes de discussion, etc.) dans son approche méthodologique.

Après avoir identifié les secteurs économiques stratégiques qui offrent plus d'opportunités d'emploi, les besoins formatifs des entreprises et le profil de la population jeune demandeur d'emploi dans chaque ville, le diagnostic développera **3 propositions de programmes de formation professionnelle pour chaque ville**. La proposition doit inclure un programme préliminaire de la formation, comprenant les objectifs, la méthodologie proposée, etc. Chaque programme de formation durera environ 12 sessions / jours et visera à former 20 jeunes par commune (50% femmes minimum).

Le prestataire proposera un calendrier de réunions et activités avec les équipes municipales de Tanger et Tétouan et le coordinateur de projet chez MedCités pour la mise en œuvre et le développement corrects du diagnostic. Ledit calendrier doit comporter au minimum une première réunion de cadrage et une finale avec présentation des résultats.

Livrables :

L1. Proposition méthodologique pour l'élaboration du diagnostic territorial du marché de travail et l'emploi de Tanger et Tétouan. Concernant le diagnostic participatif, la proposition doit inclure la liste des agents à interviewer et la méthode utilisée pour recueillir leurs contributions.

Délai : deux semaines après la réunion de lancement avec la municipalité.

L2. 3 programmes préliminaires de formations dans les secteurs économiques émergents de chaque ville, Tanger et de Tétouan, comprenant les objectifs, la méthodologie proposée, etc. (2

pages par proposition minimum). Ces programmes préliminaires seront joints en annexe au diagnostic final.

Date limite : 31 mai 2023.

L3. Diagnostic territorial du marché du travail et de l'emploi de Tanger et Tétouan, pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des femmes.

Le format final du diagnostic devra être le plus attractif possible (il est recommandé la collaboration avec un designer graphique) et une présentation PowerPoint sera nécessaire pour la présentation finale des résultats. Le document final doit inclure un résumé exécutif en arabe (environ 5 pages).

Date limite : 30 juin 2023.

Tous les documents doivent être soumis en français.

L'offre remise doit inclure une brève proposition méthodologique du diagnostic, incluant un index/structure préliminaire du contenu de l'étude et un calendrier approximatif d'implémentation d'activités (2-3 pages). Pour plus d'informations sur la présentation de l'offre voir point 10. Dans le cas où ladite offre est choisie, cette proposition servira de base au développement du premier livrable.

3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution

Ces termes de référence et la proposition gagnante définiront les conditions de la prestation en tant que contrat de prestation de services à partir de la notification d'engagement jusqu'au 30 juin 2023. Le service sera prêté à dans les locaux du prestataire, à Tanger et à Tétouan.

Le service sera régi par la législation catalane, la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

4. Budget de base du service

Le budget maximum de la prestation demandée est de 5.785,12€ (toutes taxes comprises). Si l'adjudicataire à son domicile fiscal en Espagne, le montant maximum sera de 7.000€, TVA comprise en vigueur à la date de publication de ces termes et conditions de référence, et qui est de 21 %.

Toute offre d'un montant supérieur à ce budget sera refusée.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les transports et déplacements, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et la prestation.

5. Prix du contrat et conditions économiques

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS
C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA
08040 BARCELONA – CATALOGNE - ESPAGNE
VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

2 factures doivent être présentées avec le détail suivant :

- 20% du montant après soumission et validation par le personnel de MedCités du livrable numéro 1.
- 80% du montant après soumission et validation par le personnel de MedCités du reste de livrables et finalisation du service.

L'offre et les factures doivent contenir au moins les informations suivantes :

- Nom fiscale complète et adresse fiscale complète du fournisseur
- Numéro d'identification fiscale du fournisseur
- Données complètes de MedCités
- Numéro de l'offre/facture
- Date de l'offre/facture
- Code budget et nom du projet indiqués dans l'en-tête de ce document
- Description des services à fournir/fournis
- Détail du montant des produits et des taxes (le cas échéant)

Le délai de paiement de la facture sera le suivant : virement bancaire environ 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) et toujours après un rapport interne favorable émis par le Secrétariat général de MedCités à la fin de chaque phase.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les factures doivent être envoyées soit par la poste aux bureaux du Secrétariat général de MedCities ou, si elles sont au format numérique, à contact@medcities.org.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCités peut exiger au prestataire de services retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

Les prestataires hors UE seront tenus de présenter une attestation de résidence fiscale dans les 7 jours calendaires suivant l'attribution du service. Si le document susmentionné n'a pas été fourni à MedCités dans les 7 jours, le contrat peut être résilié.

6. Conditions de participation

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent proposer leurs services.

7. Clause de confidentialité

L'information à laquelle le prestataire de services retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité

que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, le prestataire de services retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCités.

8. Paternité et propriété des travaux

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCités. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCités en sa qualité de propriétaire.

9. Résiliation du service

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 des présents termes et conditions de référence, avec un préavis d'un mois ou pour le motif décrit au dernier alinéa du point 4 des présents termes de référence.

10. Présentation de l'offre

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : contact@medcities.org

- Délai de présentation des offres : 10 jours naturels à partir de la date de ces termes et conditions de référence.
- Indiquer dans l'objet du courriel « Offre pour le service pour l'élaboration d'un diagnostic territorial du marché du travail et de l'emploi de Tanger et Tétouan ».
- L'offre présentée doit obligatoirement indiquer clairement : la raison sociale, l'adresse, le téléphone, le courrier électronique et le numéro d'identification fiscale (VAT) de l'entreprise candidate.

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrits aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 des présents termes et conditions de référence.
- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.

Dans le cas où des informations supplémentaires seraient nécessaires pour présenter l'offre, nous vous invitons à contacter MedCités en écrivant à l'adresse email contact@medcities.org. Seules les questions écrites sur les clarifications de la présentation des offres recevront une réponse.

MedCités peut demander des informations supplémentaires concernant la proposition si elle le juge approprié. Si tel est le cas, les propositions qui nécessitent des éclaircissements doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable établi par l'équipe d'évaluation.

11. Critères d'évaluation

L'offre la plus avantageuse devra être déterminée en tenant compte du rapport coût-efficacité de l'ensemble de la proposition. L'évaluation pourra tenir compte du rapport qualité-prix.

MedCités garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 23 mars 2023

Josep Canals Molina
Secrétaire général